



AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la désaffectation et au déplacement d'une portion du chemin rural « Passage d'Ogny à sur les Vignes »

Par arrêté municipal n° 2020_10_038 en date du 14 octobre 2020, Madame le Maire de la commune de FEIGERES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant désaffectation et déplacement d'une portion du chemin rural « Passage d'Ogny à sur les Vignes ».

Monsieur Pierre GUEGUEN a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 14 octobre 2020.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de FEIGERES du **lundi 23 novembre 2020 au lundi 7 décembre 2020 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit le lundi de 8h15 à 12h00, le mardi de 17h00 à 19h00, le mercredi de 10h00 à 12h00, le jeudi de 8h15 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 17h00.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie les **mardis 24 novembre et 1^{er} décembre 2020 de 17h00 à 19h00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique ouvert en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur – Mairie de FEIGERES, 152 chemin des Poses du Bois, BP 30612, 74166 FEIGERES cedex (en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir ») ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@feigeres74.fr